

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité



Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI)

Plan national de développement économique et social 2016-2020 Volume 3: Annexes

Préface

Table des matières

Liste des sigles

Annexe 1 : Cadre des résultats

Annexe 2 : Synthèse des actions prioritaires

Annexe 3 : Note conceptuelle sur le renforcement des capacités

Annexe 4 : Plans Régionaux de Développement Économique et Social

Liste des sigles

ACGMP	Administration de Contrôle des Grands Projets et des Marchés Publics
AENF	Alphabétisation et Education Non-Formelle
AFD	Agence Française de Développement
AGP	Agence Guinéenne de Presse
AGUIPE	Agence Guinéenne de Promotion de l'Emploi
ANLC	Agence Nationale de Lutte contre la Corruption
APIP	Agence de Promotion des Investissements Privés
ARMP	Agence de Régulation des Marchés Publics
ARV	Antirétroviral
BAD	Banque Africaine de Développement
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BERD	Bureau d'Electrification Rurale Décentralisée
BOCEJ	Booster les Compétences pour l'Employabilité des Jeunes
BSD	Bureau de Stratégies et de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme
CCC	Cadre de Coordination et de Concertation Gouvernement - PTF
CCER	Cadre de Coordination Economique et des Réformes
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEC	Centre d'Encadrement Communautaire
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CERE	Centre d'Etudes et de Recherche en Environnement
CNO	Commission Nationale OHADA
CNOSCG	Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne
CNPSAE	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale des Agents de l'État
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNTG	Confédération nationale des travailleurs de Guinée
COSIE	Centre d'Observation, de Surveillance et d'Information Environnementales
CPIP	Conférence des Partenaires et Investisseurs Privés de la Guinée
CPRN	Commission Provisoire de Réflexion pour la Réconciliation Nationale
CREFAT	Centre de Recherche en Economie et Finance Appliquées de l'Université Thiès
CRMP	Conseil de Régulation des Marchés Publics
DNPP	Direction Nationale du Plan et de la Prospective
DOB	Débat d'Orientation Budgétaire
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
EDS	Enquête démographique et de santé
ELEP	Enquête légère d'évaluation de la pauvreté
ENA	Ecole Nationale d'Administration
ENAP	Ecole Nationale d'Administration Publique
ENP	Etude Nationale Prospective
ETFP	Enseignement technique et formation professionnelle
FASR	Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
FEC	Facilité Elargie de Crédit

FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FNDCL	Fonds National de Développement des Collectivités Locales
FNRPE	Fonds National de Relance et de Résilience Post-Ebola
FONIJ	Fonds National pour l'Insertion des Jeunes
GFP	Gestion des finances publiques
GIABA	Groupe Asie/Pacifique sur le blanchiment de capitaux
HAC	Haute Autorité de la Communication
HCDH	Haut-commissariat aux Droits de l'Homme
IDH	Indice de développement humain
INAMO	Institut National d'Assurance Maladie Obligatoire
INIDH	Institution Nationale Indépendante des Droits Humains
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
ITIE	Initiative de transparence des industries extractives
LMD	Licence – Master – Doctorat
LORF	Loi organique relative aux lois de finances
MA	Ministère de l'Agriculture
MAEGE	Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens et de l'Etranger
MASPFÉ	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
MATD	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MB	Ministère du Budget
MCce	Ministère du Commerce
MCom	Ministère de la Communication
MCSPH	Ministère de la Culture, des Sports et du Patrimoine Historique
MEEF	Ministère de l'Environnement des Eaux et Forêts
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEH	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
MEPA	Ministère de l'Elevage et des Productions Animales
MEPUA	Ministère de l'Enseignement Pré Universitaire et de l'Alphabétisation
MESRS	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFPET	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail
MFPREMA	Ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Modernisation de l'Administration
MHTA	Ministère de l'Hôtellerie, du Tourisme et de l'Artisanat
MIPPSE	Ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé
MJGS	Ministère de la Justice, Garde des Sceaux
MJ	Ministère de la Jeunesse
MMG	Ministère des Mines et de la Géologie
MPAEM	Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime
MPCI	Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
MPDN	Ministère à la Présidence chargé de la Défense Nationale
MPTEN	Ministère des Postes, Télécommunications et de l'Economie Numérique
MS	Ministère de la Santé
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

MT	Ministère des Transports
MTP	Ministère des Travaux Publiques
MUNC	Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté
MVAT	Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire
MVE	Maladie à virus Ebola
ODD	Objectifs de Développement Durable
OFID	OPEC Fund for International Development
OIT	Organisation internationale du travail
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OND	Objectif National de Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la Société Civile
PACV	Projet d'appui aux communautés villageoises
PAGSEM	Projet d'Appui à la Gouvernance du Secteur Minier
PdA	Plan d'Action
PDRPGF	Projet de développement de la rizi/pisciculture en Guinée Forestière
PEJ	Projet Emplois Jeunes
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programmes d'investissements publics
PME/PMI	Petites et moyennes entreprises/ Petites et moyennes industries
PNAAFA	Programme National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles
PNDES	Programme National de Développement Economique et Social
PNDS	Politique nationale de défense et de sécurité
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNIASA	Plan national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire
PNRJ	Politique Nationale de Réforme de la Justice
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPBSE	Planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRDES	Plan Régional de Développement Economique et Social
PREF	Programme de Réformes Economiques et Financières
PREFIP	Plan stratégique de Réformes des Finances Publiques
PSG	Peace building and State building Goals
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVH	Personne Vivant avec un Handicap
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RAP	Rapport Annuel de Performance
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RMDH	Rapport mondial sur le développement humain
RTG	Radiodiffusion Télévision Guinéenne
SBG	Société des bauxites de Guinée

SBK	Société des bauxites de Kindia
SGAR	Secrétariat Général aux Affaires Religieuses
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIGM	Système d'informations géologiques et minières
SNAP	Stratégie Nationale d'Actions Prioritaires
SNDS	Stratégie Nationale de Développement Statistique
SNP	Système national de planification
SNU	Système des Nations Unies
SOGUIPAMI	Société Guinéenne du patrimoine minier
SSE	Système de suivi et évaluation
SSN	Système statistique national
TBS	Taux brut de scolarisation
THIM	Techniques à haute intensité de main-d'œuvre
TPBS	Taux brut au préscolaire
TPM+	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie Positive
UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States AID
VIH	Virus de l'Immunodéficience Acquise

Annexe 1 : Cadre des resultats

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable						
Résultats attendus	Libellés	Indicateurs				
		Valeurs			Sources	Responsables
		Base	Cibles			
		2015	2018	2020		
Résultat stratégique 1 : L'état de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés	Taux de participation aux élections présidentielles et législatives	68,4%	AD1	75%	CENI	ST/PNDES
	Indice Ibrahim de la Gouvernance	43,7	AD	50	MIF2	ST/PNDES
	Indice de perception de la corruption	25	AD	33	TI3	ST/PNDES
Effet 1.1.1 L'État de droit et l'égal accès de tous à la justice et à l'information sont assurés	Indice Mo Ibrahim de l'Etat de droit	51,4		54,1	MIF	ST/PNDES
	Indice Mo Ibrahim des droits de l'homme	42,4		56,9	MIF	ST/PNDES
	Indice Mo Ibrahim de la parité	53,5		55,8	MIF	ST/PNDES
	Proportion de la population carcérale en instance de jugement	AD4	AD	AD	MJGC	ST/PNDES
	Taux de satisfaction des usagers par rapport à la justice	20%	28%	35%	Enquête	INS
	Taux d'accès à la presse écrite	16%	18%	20%	Enquête	INS
	Taux d'accès à la télévision	46%	50%	55%	MCom	ST/PNDES
	Taux d'accès à la radio	83%	86%	90%	MCom	ST/PNDES
	Score global en matière de liberté de presse	33,08	34	36	RSF5	ST/PNDES
Effet 1.1.2 L'ancrage démocratique en Guinée est consolidé	Indice Mo Ibrahim de la participation	42,2	48	55,5	MIF	ST/PNDES
	Taux de participation aux élections législative et présidentielle	68,4%	70%	75%	CENI	ST/PNDES
	Nombre de remous sociaux liés aux processus électoraux entre 2015-2020	SO6	0	0	CENI, MSPC	ST/PNDES
	Proportion des femmes parmi les élus nationaux	21,9%	33%	40%	AN	ST/PNDES
Effet 1.1.3 La défense, la sécurité et la protection civile sont renforcées	Nombre de personnes touchées par des accidents de la circulation pour 100 000 habitants	16,7	14	10	MSPC	ST/PNDES
	Variation du nombre d'homicides volontaires pour 100 000 habitants par rapport à 2015	SO	-25%	-50%	MJGC	ST/PNDES
	Indice Ibrahim de la sécurité nationale	86,0	87	88	MIF	ST/PNDES
	Indice Ibrahim de la sécurité des personnes	29,8	37,0	48,1	MIF	ST/PNDES

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable

Effet 1.1.4. L'unité nationale, la cohésion sociale et l'identité culturelle sont préservées	Nombre de conflits et de remous sociaux enregistrés au cours de 2016-2020	SO	0	0	MSPC, MUNC	ST/PNDES
	Taux de mise en œuvre des recommandations de la CPRN	0%	60%	90%	MUNC, MSPC	ST/PNDES
	Nombre d'activités culturelles de construction identitaire de dimension régionale et nationale organisées par an	AD ⁷	AD	AD	MCSPH, MUNC	ST/PNDES
	Degré de tolérance inter-culture	AD	AD	AD	Enquête	INS
Résultat stratégique 2 : L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable	CPIA relative à la qualité des politiques et des institutions	3,1	3,2	3,5	BM8	ST/PNDES
Effet 2.1.1. La qualité des services offerts par l'administration publique est améliorée	Taux de satisfaction des usagers de l'administration publique	31%	35%	40%	Enquête	INS
	Note CPIA relative à la qualité de l'administration publique	3,1	3,2	3,5	BM	ST/PNDES
Effet 2.1.2. La redevabilité et la transparence des administrations centrale et locale sont renforcées	Note CPIA de transparence, de redevabilité et de corruption dans le secteur public	2,5	3,0	4,5	BM	ST/PNDES
Effet 2.1.3. L'efficacité des collectivités locales en matière d'offre de services publics est améliorée	Taux de satisfaction des usagers par rapport aux services fournis par les collectivités locales	AD	35%	40%	Enquête	INS
	Part du budget national alloué aux collectivités	29%	30%	33%	MB, MATD	ST/PNDES
Effet 2.1.4. La gestion du développement local est renforcée	Proportion des collectivités locales disposant d'au moins un instrument de planification	AD ⁹	30%	50%	MATD, MPC	ST/PNDES
	Taux de réalisation des effets attendus des programmes de développement local	SO	40%	60%	MATD, MPC	ST/PNDES
Effet 2.1.5. La participation et la démocratie à la base sont renforcées	Taux de participation aux élections locales	SO	60%	60%	CENI, MATD	INS, ST/PNDES
	Proportion de femmes élues au niveau local	SO	25%	25%	CENI, MATD	INS, ST/PNDES
	Proportion de jeunes élus au niveau local	SO	35%	35%	CENI, MATD	INS, ST/PNDES
	Proportion de conseils locaux fonctionnels avec des élus	SO	100%	100%	CENI, MATD	INS, ST/PNDES
Effet 2.2.1. La stabilité du cadre macroéconomique est consolidée	Déficit budgétaire hors dons (% PIB)	3,3%	3%	3%	MB, MEF	ST/PNDES
	Taux d'inflation	5,2%	6,8%	4,3%	INS	INS
	Réserves de change en nombre de mois d'importations	2,07	3,5	5	BCRG, MEF	ST/PNDES
	Progrès dans l'atteinte des cibles des indicateurs du PEFA	AD	AD	AD	MEF	ST/PNDES
	Score CPIA sur la Gestion économique	3,3	3,5	3,8	BM	ST/PNDES

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable

Effet Le pilotage du développement est renforcé	Proportion des effets du PNDES pris en charge par des politiques sectorielles	SO	60%	100%	ST/ PNDES	ST/PNDES
	Proportion des rapports produits et validés dans le cadre du suivi et évaluation du PNDES	SO	50%	100%	ST/ PNDES	ST/PNDES
	Nombre d'organes du dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation mis en place	SO	50%	100%	ST/ PNDES	ST/PNDES
	Taux de satisfaction des OSC, PTF, OP et collectivités locales par rapport au pilotage du PNDES	SO	60%	70%	Enquête	INS
Effet L'efficacité du système statistique national est accrue	Elaboration d'une SNDS de 2ème génération	SO	0	1	INS	INS
	Nombre de réunions statutaires	SO	3	3	INS	INS
	Taux de réalisation des enquêtes nationales planifiées	SO		100%	INS	INS
Effet La diplomatie, la coopération internationale et l'intégration régionale sont renforcées	Proportion de commissions mixtes de coopération planifiées et réalisées	4	8	10	MPCI	ST/PNDES
Effet L'environnement des affaires est amélioré	Rang de la Guinée dans le Classement Doing business	169	155	150	BM	ST/PNDES
	Taux de financement du secteur privé (% PIB)	9,8%	15%	20%	APIP, MEF	ST/PNDES
	Proportion des entreprises formelles dans l'économie nationale	10%	20%	40%	Enquête	INS
Effet La gouvernance minière est améliorée	Ratio « Total des recettes minières / Valeur ajoutée du secteur minier »	25,5%	26,5%	27,5%	MMG, MB et MEF	ST/PNDES
	Part des recettes minières dans le total des recettes	19,2%	22,1%	23%	MMG, MB et MEF	ST/PNDES
Effet Les capacités juridiques, institutionnelles et opérationnelles en matière de gestion durable de l'environnement sont renforcées	Note CPIA sur les Politiques et Institutions axées sur la durabilité écologique	3,5	3,7	4	BM	ST/PNDES

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive

Résultats attendus	Libellés	Indicateurs				
		Valeurs			Sources	Responsables
		Base	Cibles			
		2015	2018	2020		
Résultat stratégique 3 : la croissance économique est accélérée, inclusive et durable	Taux de croissance économique	4,7%	8,1%	9,6%	INS	ST/PNDES
	Taux de croissance du PIB/habitant	2,4%	6,4%	7,2%	INS	ST/PNDES
	Incidence de la pauvreté monétaire	55,2%	AD ¹⁰	45,2%	INS	ST/PNDES
	Indice de GINI des inégalités de revenu	0,317	AD	0,250	INS	INS
Effet 3.1.1. La productivité du secteur primaire est accrue	Taux de croissance du secteur primaire	4,0%	7,1%	8,1%	INS	INS
Effet 3.1.2. La sécurité alimentaire est assurée	Incidence de pauvreté alimentaire	18,2%	12,0%	9,1%	Enquête	INS
Effet 3.1.3. L'agriculture durable et résiliente au changement climatique est promue	Densité d'utilisation de pesticides agricoles (Kg/ha)	0,3	0,3	0,3	MEEF	ST/PNDES
	Empreinte agricole sur l'environnement	AD	AD	AD	MEEF	INS
	Proportion des superficies agricoles détruites par des catastrophes naturelles	0,11%	0,08%	0,05%	MEEF	ST/PNDES
Effet 3.2.1 Le secteur minier est devenu le catalyseur de la transformation structurelle de l'économie	Part de l'emploi du secteur minier dans l'emploi total	AD	AD	AD	MMG	ST/PNDES
	Part des achats domestiques dans le total des consommations intermédiaires du secteur minier	AD	AD	AD	MMG	ST/PNDES
	Taux de transformation des ressources minières	AD	AD	AD	MMG	ST/PNDES
Effet 3.2.2. La contribution de l'industrie manufacturière à la création d'emplois productifs et de richesse est accrue	Part de l'emploi de l'industrie manufacturière dans l'emploi total	8%	AD	13%	INS	INS
	Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	8,3%	8,5%	9,5%	INS	INS
	Part de l'agro-industrie dans le PIB	1,8%	2,4%	3,2%	INS	INS

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive

Effet 3.2.3 L'industrie propre est promue	Emissions de CO2 des industries par unité de valeur ajoutée créée	AD ¹¹	AD	AD	MEEF	INS
	Proportion des industries ayant un système adéquat de gestion de déchets industriels	AD	60%	75%	MEEF	INS
	Taux moyen d'exécution des Plans de Gestion Environnementale des Industries Minières	AD	60%	75%	MEEF	ST/PNDES
Effet 3.3.1 Les infrastructures routières sont fiables et durables	Linéaire de route nationale revêtue (en km)	2 463	2 700	3 500	MTP	ST/PNDES
	Densité de route pour 100 km ² (en km)	17,63	18	20	MTP	ST/PNDES
	Niveau des ressources du Fonds d'Entretien Routier (FER) en milliards GNF	180	360	720	MTP	ST/PNDES
	Taux de couverture des besoins d'entretiens	15%	30%	60%	MTP	ST/PNDES
Effet 3.3.2. Les infrastructures et services des autres modes de transports sont fiables et durables	Nombre moyen de desserte aérienne par jour	AD	AD	AD	MT	ST/PNDES
	Linéaire de quais construits	AD	AD	846 m	MT	ST/PNDES
	Linéaire de chemin de fer (Conakry-Kankan) construit	AD	AD	630 km	MT	ST/PNDES
	Capacité annuelle du PAC en nombre de conteneurs EVP	600 000	AD	1 000 000	MT	ST/PNDES
Effet 3.3.3. Les infrastructures et services de télécommunication sont fiables et durables	Débit national d'internet	AD ¹²	AD	AD	ARPT	ST/PNDES
	Taux d'accès à Internet	AD	AD	AD	ARPT	ST/PNDES
	Taux de couverture téléphonique	AD	AD	AD	ARPT	ST/PNDES
Effet 3.3.4. Les infrastructures énergétiques sont fiables et durables	Intensité énergétique du PIB (en Kep)	0,55	0,65	0,83	MEH	ST/PNDES
	Ratio d'efficacité énergétique	19%	24%	28,5%	MEH	ST/PNDES
	Part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique	AD	8%	15%	MEH	ST/PNDES
Effet 3.3.5. La recherche et l'innovation technologique sont promues et valorisées	Nombre de recherches et/ou technologies générées au profit de l'économie verte	AD	AD	AD	MESRS, MIPPES	ST/PNDES
	Nombre de technologies valorisées au profit de l'économie verte	AD	AD	AD	MESRS, MIPPES	ST/PNDES

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive

<p>Effet 3.4.1. Les conditions pour une meilleure intégration du commerce dans le développement sont créées</p>	<p>Taux de réalisation de la Matrice d'action actualisée révisée de l'EDIC</p>	<p>AD</p>	<p>50%</p>	<p>75%</p>	<p>MCce</p>	<p>ST/PNDES</p>
<p>Effet 3.4.2. La contribution du tourisme, de l'hôtellerie, de l'artisanat et de la culture à la création de richesse et d'emplois est accrue</p>	<p>Part du tourisme et de l'hôtellerie dans l'emploi total</p>	<p>0,2%</p>	<p>0,6%</p>	<p>1%</p>	<p>INS</p>	<p>INS</p>
	<p>Part de l'artisanat dans l'emploi total</p>	<p>AD¹³</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>INS</p>	<p>INS</p>
	<p>Part de la culture dans l'emploi total</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>INS</p>	<p>INS</p>
	<p>Part du tourisme et de l'hôtellerie dans le PIB</p>	<p>1,7%</p>	<p>2,3%</p>	<p>3%</p>	<p>INS</p>	<p>INS</p>
	<p>Part de l'artisanat dans le PIB</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>INS</p>	<p>INS</p>
	<p>Part de la culture dans le PIB</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>INS</p>	<p>INS</p>

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain						
Résultat stratégique 4 : La qualité du capital humain est améliorée	Espérance de vie à la naissance	58,8	AD	62,6	RGPH	INS
	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	123	AD	AD	EDS	INS
	Taux de mortalité maternelle (décès pour 100 000 naissances vivantes)	724	AD	AD	EDS	INS
	Durée moyenne de scolarisation des adultes (années)	2,4	AD	3	Enquête	INS
	Durée attendue de scolarisation (années)	8,7	AD	9,5	Enquête	INS
	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	32%	AD	40%	Enquête	INS
Effet 4.1.1. La transition démographique est accélérée	Indice synthétique de fécondité	5,6	5,3	5,0	RGPH, EDS	INS
	Ratio de dépendance démographique	95,4	94,5	93	RGPH	INS
Effet 4.2.1. L'accès à des services de santé de qualité est assuré	Taux de satisfaction des usagers du système de santé	39%		60%	EDS	INS
	Proportion de femmes enceintes ayant fait au moins 4 CPN	56,6%	65%	70%	EDS	INS
	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	45,2%	65%	70%	EDS	INS
	Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide	26%	50%	90%	EDS	INS
	Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludiques appropriés	28,1%	35%	40%	EDS	INS
Effet 4.2.2. L'état nutritionnel de la mère, de l'enfant et des personnes âgées est amélioré	Taux de malnutrition chronique	26%	AD	21%	EDS	INS
	Taux de malnutrition aigüe	8%	7%	5%	EDS	INS
	Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	18%	12%	9,7%	EDS	INS
Effet 4.2.3. La prévalence du VIH et la mortalité liée au VIH/SIDA sont réduites	Taux de prévalence du VIH/SIDA	1,7 (2012)	AD	0,5	CNLS	ST/PNDES
	Taux de variation du nombre de décès liés au VIH	AD ¹⁴	AD	-50%	CNLS	ST/PNDES

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Effet 4.3.1. L'accès des populations à une éducation primaire et secondaire de qualité est garanti	Taux net de scolarisation dans le primaire	57,8%	72,7%	77,5%	Annuaire	ST/PNDES
	Taux net de scolarisation au collège	30,5%	40%	50%	Annuaire	ST/PNDES
	Taux net de scolarisation au lycée	17,4%	25%	35%	Annuaire	ST/PNDES
	Taux d'achèvement des études primaires	25,7%	65%	70,7%	Annuaire	ST/PNDES
	Indice de parité dans le primaire	0,89	0,95	1	Annuaire	ST/PNDES
	Taux d'achèvement du secondaire 1 ^{er} cycle	22,5%	30%	40%	Annuaire	ST/PNDES
	Taux d'achèvement du secondaire 2 ^e cycle	10,3%	20%	30%	Annuaire	ST/PNDES
	Indice de parité au secondaire	0,76	0,85	0,9	Annuaire	ST/PNDES
Effet 4.3.2. L'accès des populations à un enseignement supérieur de qualité et adapté aux besoins de l'économie est assuré	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	826	828	950	Annuaire	ST/PNDES
	Proportion d'étudiants dans des filières des secteurs primaire et secondaire	AD	AD	AD	Annuaire	ST/PNDES
	Indice de parité fille/garçon dans l'enseignement supérieur	0,4	0,5	0,6	Annuaire	INS
Effet 4.3.3. L'accès des populations à un ETFP de qualité et adapté aux besoins de l'économie s'est accru	Poids de l'ETFP dans l'effectif total du système éducatif	1,7%	5%	10%	Annuaire	ST/PNDES
	Proportion d'apprenants de l'ETFP dans des filières du secteur primaire	32,2%	38%	45%	Annuaire	ST/PNDES
	Proportion d'apprenants de l'ETFP dans des filières du secteur secondaire	6,3%	12%	20%	Annuaire	ST/PNDES
	Indice de parité fille/garçon dans l'ETFP	0,86	0,95	1	Annuaire	ST/PNDES
Effet 4.4. 1. L'accès des populations à des services énergétiques de qualité est amélioré	Taux d'accès à l'électricité	24,7%	30%	35%	Enquête	INS
	Taux d'accès des ménages aux énergies renouvelables	1%	6%	10%	Enquête	INS
Effet 4.4.2. L'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement est amélioré	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	61,8%	70%	75,6%	Enquête	INS
	Proportion de la population utilisant de toilettes hygiéniques	30,7%	35%	38%	Enquête	INS
	Proportion de ménages ayant un système hygiénique de débarras des ordures	9,8%	14%	18%	Enquête	INS

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Effet 4.4.3. L'accès des populations à des logements décents est assuré	Taux d'accès des populations à des logements durables	44,5%	50%	55%	Enquête	INS
	Proportion de populations urbaines vivant dans des bidonvilles	17,3%	AD	10%	INS	ST/PNDES
	Taux d'accès des populations urbaines à un logement décent convenable	21,7%	AD	30%	INS	ST/PNDES
Résultat stratégique 5 : L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés	Taux de chômage urbain des jeunes	17,8%	AD	9%	Enquête	INS
	Taux de chômage urbain des femmes	8,3%	AD	4%	Enquête	INS
	Taux de chômage urbain des personnes vivant avec un handicap		AD		Enquête	INS
	Ratio emploi/population des femmes	49,6%	AD	55%	Enquête	INS
	Taux de jeunes ni scolarisés ni employés					
	Taux de couverture de la protection sociale	6%	AD	30%	Enquête	INS
Effet 5.1.3. L'emploi productif et l'entreprenariat des jeunes sont promus	Taux de chômage urbain des jeunes de 15-35 ans	17,8	14%	9%	Enquête	INS
	Taux de chômage des actifs diplômés du supérieur	34,7%	20%	15%	Enquête	INS
	Taux d'emplois vulnérables des jeunes	92%	90%	85%	Enquête	INS
	Taux de jeunes employeurs ou entrepreneurs	0,7%	1,2%	2%	Enquête	INS
	Taux de chômage des jeunes non scolarisés	AD ¹⁵	AD	AD	Enquête	INS
	Taux de sous-emploi des jeunes	AD	AD	AD	Enquête	INS
Effet 5.2.1. L'emploi productif et l'entreprenariat des femmes sont promus	Taux de chômage urbain des femmes	8,3%	6%	4%	Enquête	INS
	Taux d'emplois vulnérables des femmes	95%	91%	85%	Enquête	INS
	Taux de femmes salariées dans l'emploi non agricole	21,3%	25%	30%	Enquête	INS
	Proportion de femmes parmi les employeurs	27,7%	33%	40%	Enquête	INS
	Taux de chômage des femmes non scolarisées	AD ¹⁶	AD	AD	Enquête	INS
	Taux de sous-emploi des femmes	AD	AD	AD	Enquête	INS

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Effet 5.2.2. L'emploi productif et l'entreprenariat des personnes vivant avec un handicap (PVH) sont promus	Taux de chômage urbain des PVH	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Taux d'emplois vulnérables des PVH	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Taux de PVH employeurs ou entrepreneurs	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Taux de PVH ni scolarisés ni employés	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Taux de sous-emploi des PVH	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Taux de PVH salariés dans l'emploi non agricole	AD	AD	AD	Enquête	INS
Effet 5.2.3. L'épanouissement social, politique et culturel des jeunes est assuré	Proportion de jeunes filles et garçons membres d'organisations associatives	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Proportion de jeunes filles et garçons membres d'organisations professionnelles	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Proportion de jeunes filles et garçons membres de partis politiques	AD	AD	AD	Enquête	INS
Effet 5.2.4. L'épanouissement social, politique et culturel des femmes est assuré	Proportion de femmes membres d'organisations associatives	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Proportion de femmes membres d'organisations professionnelles	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Proportion de femmes membres de partis politiques	AD ¹⁷	AD	AD	Enquête	INS
Effet 5.3.1. L'épanouissement social, politique et culturel des PVH est assuré	Proportion des PVH membres d'organisations associatives	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Proportion des PVH membres d'organisations professionnelles	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Proportion des PVH membres de partis politiques	AD	AD	AD	Enquête	INS
Effet 5.3.2. La protection de l'enfance est assurée	Nombre d'enfants victimes de violences et de comportements nuisibles à sa croissance	AD	AD	AD	Enquête	INS
	Incidence du travail des enfants de 6-14 ans	38,4%	20%	12%	Enquête	INS
	Taux de scolarisation au préscolaire	8,4%	10%	12,5%	Annuaire	INS

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

<p>Effet 5.3.3. L'accès à la sécurité sociale est accru</p>	<p>Taux de couverture du système de la sécurité sociale</p>	<p>6%</p>	<p>15%</p>	<p>30%</p>	<p>Enquêtes</p>	<p>INS</p>
<p>Effet 5.3.4. La protection sociale des couches vulnérables est renforcée</p>	<p>Taux de couverture sociale des personnes vulnérables</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>AD</p>	<p>Enquête</p>	<p>INS</p>

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Résultats attendus	Libellés	Indicateurs				
		Valeurs			Sources	Responsables
		Base	Cibles			
		2015	2018	2020		
Résultat stratégique 6 : Les ressources naturelles sont gérées de façon rationnelle	Taux du couvert forestier du pays	25,9%	AD	28%	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
	Proportion d'espèces végétales et animales menacées	1,43%	AD	1,3%	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
	Proportion d'espèces animales menacées	9,1%	AD	8,5%	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
	Proportion d'écosystèmes marins protégés	AD ¹⁸	AD	10%	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
Effet 6.1.1. Les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique sont prises en charge à tous les niveaux de la société	Nombre de séances de sensibilisation réalisées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de personnes sensibilisées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Proportion de femmes, jeunes et leaders communautaires sensibilisés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'émissions réalisées sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de cérémonies religieuses et coutumières au cours desquelles la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité sont promues	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'établissements ayant intégrés la biodiversité dans les programmes de formation	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Effet 6.1.2. Les pressions directes exercées sur la diversité biologique durable encouragée	Superficie des sites mis en défens et en régénération	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Proportion de la population utilisant des foyers améliorés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de projets d'exploitation des écosystèmes aquatiques élaborés et mis en œuvre suivant une base écosystémique	AD ¹⁹	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de cadres formés en évaluation de stocks halieutiques	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de pêcheurs formés sur le respect des plans de pêche	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares des écosystèmes forestiers et des habitats fauniques cartographiés et caractérisés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares occupés par les essences forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces faunistiques et floristiques exotiques envahissantes connues et répertoriées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'études disponibles sur le degré d'infestation des aires de distribution par les espèces exotiques envahissantes	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Effet 6.1.3. L'état de la diversité biologique est amélioré par la sauvegarde des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique	Superficie des sites mis en défens et en régénération	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Proportion de la population utilisant des foyers améliorés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de projets d'exploitation des écosystèmes aquatiques élaborés et mis en œuvre suivant une base écosystémique	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de cadres formés en évaluation de stocks halieutiques	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de pêcheurs formés sur le respect des plans de pêche	AD ²⁰	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares d'écosystèmes forestiers et d'habitats fauniques cartographiés et caractérisés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares occupés par les essences forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces faunistiques et floristiques exotiques envahissantes connues et répertoriées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'études disponibles sur le degré d'infestation des aires de distribution par les espèces exotiques envahissantes	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Effet 6.1.4. Les avantages retirés pour tous, de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, sont renforcés	Superficie des sites mis en défens et en régénération	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Proportion de la population utilisant des foyers améliorés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de projets d'exploitation des écosystèmes aquatiques élaborés et mis en œuvre suivant une base écosystémique	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de cadres formés en évaluation de stocks halieutiques	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de pêcheurs formés sur le respect des plans de pêche	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares d'écosystèmes forestiers et d'habitats fauniques cartographiés et caractérisés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares occupés par les essences forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces faunistiques et floristiques exotiques envahissantes connues et répertoriées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'études disponibles sur le degré d'infestation des aires de distribution par les espèces exotiques envahissantes	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Effet 6.1.5. La mise en œuvre, au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités est renforcée	Superficie des sites mis en défens et en régénération	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Proportion de la population utilisant des foyers améliorés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de projets d'exploitation des écosystèmes aquatiques élaborés et mis en œuvre suivant une base écosystémique	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de cadres formés en évaluation de stocks halieutiques	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre de pêcheurs formés sur le respect des plans de pêche	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares des écosystèmes forestiers et des habitats fauniques cartographiés et caractérisés	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'hectares occupés par les essences forestières domestiquées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'espèces faunistiques et floristiques exotiques envahissantes connues et répertoriées	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
	Nombre d'études disponibles sur le degré d'infestation des aires de distribution par les espèces exotiques envahissantes	AD	AD	AD	MEEF	ST/PNDES
Résultat stratégique 7 : Le cadre de vie est protégé	Taux de réduction de la prévalence des maladies liées à la qualité du cadre de vie	SO	-30%	-50%	Statistiques sectorielles, EDS	ST/PNDES
Effet 7.1.1. Le système de gestion des déchets en milieu urbain est amélioré	Taux moyen de production des déchets en milieu urbain par jour et par habitant (kg)	0,6	0,5	0,4	MEEF	INS
	Taux d'accès des populations à des modes d'évacuation sains des ordures ménagères	33,7%	45%	60%	Enquête ménage	INS
	Taux d'accès des populations à des modes d'évacuation sains des eaux usées	10%	20%	30%	Enquête ménage	INS
	Proportion de populations urbaines vivant dans les bidonvilles	59%		40%		
	Taux de collecte des déchets en milieu urbain	< 80%	80%	90%	MEEF	INS
	Taux recyclage des déchets collectés	0%	5%	10%	MEEF	INS

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Résultat stratégique 8 : La résilience face aux catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées	Taux de réalisation des engagements pris dans le cadre de la CPDN/CCNUCC 2015	SO	20%	30%	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes naturelles pour 100 000 habitants	295	AD	100	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
Effet 8.1.1. Les capacités de réduction des risques de catastrophes sont renforcées	Nombre de personnes touchées par des catastrophes naturelles pour 100.000 habitants	295	180	100	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES
Effet Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont maîtrisées	Taux d'atténuation des émissions de CO2 par rapport aux projections de la CNI 1994	AD	8%	10%	Statistiques sectorielles/MEEF	ST/PNDES

ANNEXE 2: SYNTHÈSE DES ACTIONS PRIORITAIRES

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable	
Objectif stratégique (OND1) : Lever les facteurs de fragilité politique et sociale de la Guinée tout en promouvant la bonne gouvernance dans ses dimensions administrative, locale, économique et environnementale	
Résultat stratégique 1 : L'Etat de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés	
Domaine 1.1 : Gouvernance politique et sociale	
Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 1.1.1. L'État de droit et l'égal accès de tous à la justice et à l'information sont assurés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du Ministère de la Justice. • L'amélioration de l'accès à la justice. • L'adaptation du droit à l'évolution de la société et l'accessibilité à la justice • La promotion et le renforcement de l'indépendance et de la responsabilité de la magistrature. • La formation et la valorisation des professionnels de la Justice. • L'amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale et l'exécution des décisions de justice. • L'amélioration de la justice faite aux femmes et aux personnes vulnérables. • L'humanisation et la modernisation du système pénitentiaire. • La sensibilisation de la population guinéenne à ses droits et devoirs. • Le renforcement des capacités du pays en matière de communication et d'information. • La consolidation de la liberté d'expression.
<p>Effet 1.1.2. L'ancrage démocratique de la Guinée est consolidé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion d'un cadre de dialogue politique permanent, constructif, inclusif et résilient. • La fiabilisation et la qualification du processus électoral. • Le renforcement des capacités et de l'indépendance des Organisations de la Société civile. • Le renforcement des capacités humaines des partis politiques en matière de dialogue politique et de prévention de conflits politiques. • La promotion de la participation active des femmes et des jeunes à la vie politique.
<p>Effet 1.1.3. La défense, la sécurité et la protection civile sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités institutionnelles, logistiques et humaines des forces de défense et de sécurité. • La consolidation de la discipline et la transparence au sein des forces de défense et de sécurité. • La restauration de la confiance entre la population et les forces de défense et de sécurité. • Le renforcement de la protection civile dans les grands centres urbains. • Le programme d'achèvement des infrastructures militaires. • Le programme de rénovation de bâtiments. • Le programme de reconstruction des PM2 et PM3 du Haut Commandement de la Gendarmerie Nationale. • Le programme de construction du groupe scolaire au BSC (Bataillon Spécial de Conakry). • Le programme de construction et d'équipement du camp Kwame N'KRUMAH, Km³6. • La régularisation de la fourniture de 16 véhicules automobiles au Ministère de la Défense Nationale. • Le programme d'études et de suivi des travaux au BSC.

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durabl

Objectif stratégique (OND1) : Lever les facteurs de fragilité politique et sociale de la Guinée tout en promouvant la bonne gouvernance dans ses dimensions administrative, locale, économique et environnementale

Résultat stratégique 1 : L'Etat de droit, la démocratie, la sécurité et la cohésion sociale sont consolidés

Domaine 1.1 : Gouvernance politique et sociale

Effets	Actions prioritaires
Effet 1.1.4. L'unité nationale, la cohésion sociale et l'identité culturelle sont préservées	<ul style="list-style-type: none">• La consolidation de la réconciliation et de la solidarité nationales.• La promotion de l'identité culturelle et le brassage communautaire et ethnique.• Le renforcement des capacités des Organisations de la Société civile en matière de médiation et de prévention des conflits sociaux.• Toutes autres actions complémentaires allant dans le sens de la concrétisation des recommandations de la CPRN.

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable

Objectif stratégique (OND2) : Lever les facteurs de fragilité politique et sociale de la Guinée tout en promouvant la bonne gouvernance dans ses dimensions administrative, locale, économique et environnementale

Résultat stratégique 2 : L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable

Domaine 2.1 : Efficacité de l'État

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 2.1.1. La qualité des services fournis par l'Administration publique est améliorée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La redéfinition et à la clarification des missions de l'Etat. • Le renforcement des capacités des principales Institutions de l'Etat (Primature, Secrétariat Général du Gouvernement, ANLC...). • Le renforcement de la coordination et de l'efficacité du travail Gouvernemental. • La rationalisation des structures et des normes de l'Administration publique. • La modernisation et la fiabilisation de la gestion des effectifs et de la masse salariale. • L'amélioration de la gestion des personnels. • La rationalisation du dispositif statutaire. • La valorisation des ressources humaines. • Le renforcement des capacités du Ministère de la Fonction publique.
<p>Effet 2.1.2. La redevabilité et la transparence sont renforcées aussi bien au niveau de l'Etat central que des collectivités locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La moralisation de la vie publique et la lutte contre la corruption • Le renforcement des capacités de contrôle et d'inspection des administrations publiques centrale et locale. • L'amélioration des procédures de gestion de l'Administration publique ; et • La promotion de la transparence dans l'attribution des marchés publics.
<p>Effet 2.1.3. L'efficacité des collectivités locales en matière d'offre de services publics est améliorée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement d'infrastructures locales fiables, durables et résilientes dans toutes les régions du pays. • L'accélération de la mise en place d'une Fonction publique locale. • Le renforcement des capacités techniques et humaines des administrations locales en matière d'offre de services. • L'accroissement et la modernisation de l'offre de services publics au niveau local.
<p>Effet 2.1.4. La gestion du développement local est renforcée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités techniques et humaines des collectivités locales dans la gestion du développement. • L'amélioration de la mobilisation de ressources financières locales. • Le renforcement de la coopération décentralisée. • Le renforcement du processus de planification dans les collectivités locales. • L'instauration d'un audit régulier de la gestion locale.
<p>Effet 2.1.5. La participation et la démocratie à la base sont renforcées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du processus de décentralisation en Guinée. • La promotion de la participation des jeunes et des femmes au processus de démocratisation à la base. • La fiabilisation et la qualification du processus électoral local en Guinée. • Le renforcement des capacités des acteurs locaux en matière de gouvernance locale.

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable

Objectif stratégique (OND2) : Lever les facteurs de fragilité politique et sociale de la Guinée tout en promouvant la bonne gouvernance dans ses dimensions administrative, locale, économique et environnementale

Résultat stratégique 2 : L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable

Domaine 2.2 : Gouvernance économique et environnementale

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 2.2.1. La stabilité du cadre macroéconomique est consolidée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre du programme économique et financier en cours ou à venir, soutenu par le FMI. • Les neuf (9) programmes de réformes du PREFIP relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> • la programmation et la préparation du budget, • la mobilisation et la gestion des recettes intérieures, • la mobilisation des ressources extérieures et la gestion de la dette, • la gestion des dépenses publiques, • la gestion du patrimoine de l'Etat, • la gestion de la trésorerie, • la réforme comptable et le système d'information financière, • les finances locales, et • les systèmes de contrôles internes et externes. • Les quatre (4) programmes de soutien du PREFIP aux réformes portant sur : <ul style="list-style-type: none"> • la formation et ressources humaines, • le système d'informatisation, • la réhabilitation des infrastructures, et • la communication.
<p>Effet 2.2.2. Le pilotage du développement est renforcé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration des outils de suivi et d'évaluation des actions de développement inscrites au PNDES. • L'animation du dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation du PNDES. • Le développement d'outils de PPBSE (manuel de procédures, guide d'élaboration de politique sectorielle, document-cadre du système national de planification). • Le renforcement des capacités de PPBSE tant au niveau central qu'au niveau sectoriel. • La mise en place d'un système plus performant de gestion des investissements publics.
<p>Effet 2.2.3. L'efficacité du système statistique national est accrue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines du système statistique national en général et de l'INS en particulier. • La préparation et l'adoption de la SNDS de 2^{ème} génération. • La mise en œuvre du cadre programmatique du système national statistique (PSN et PTA). • La tenue des réunions statutaires des organes clés du SSN (CNS et CTS). • L'animation de la plateforme de dialogue entre le MPCCI et les PTF intervenant dans le domaine de la statistique. • La conception et la mise en place du système d'information statistique pour le suivi et l'évaluation du PNDES.
<p>Effet 2.2.4. La diplomatie, la coopération internationale et l'intégration régionale sont renforcées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion d'une diplomatie efficace et en phase avec les valeurs nationales. • La promotion d'une coopération internationale efficace et en phase avec les priorités nationales. • Le renforcement des capacités des ministères en charge des affaires étrangères, de la coopération internationale et de l'intégration régionale. • Le renforcement des capacités des organisations des Guinéens de l'Étranger. • La promotion de l'intégration régionale.

Pilier 1 : Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable

Objectif stratégique (OND2) : Lever les facteurs de fragilité politique et sociale de la Guinée tout en promouvant la bonne gouvernance dans ses dimensions administrative, locale, économique et environnementale

Résultat stratégique 2 : L'action publique est efficace, efficiente, inclusive et durable

Effet 2.2.5. L'environnement des affaires est amélioré.	<ul style="list-style-type: none">• L'amélioration de l'accès à des crédits bancaires et des services financiers diversifiés et adaptés aux besoins du secteur privé.• La simplification du système fiscal guinéen en général et du régime fiscal des PME/PMI en particulier.• La simplification des procédures en matière de construction, de transfert de propriété et d'accès à l'eau et à l'électricité.• Le renforcement des capacités du secteur privé.• La formalisation du secteur privé guinéen.
Effet 2.2.6. La gouvernance minière est améliorée.	<ul style="list-style-type: none">• L'adoption des textes d'application du code minier.• Le renforcement des capacités de suivi de l'application du Code, en particulier les capacités de surveillance des règles de transparence et d'intégrité.• La promotion de la recherche géologique en Guinée afin d'améliorer la base de la connaissance géologique.• L'institution d'une inspection périodique et régulière sur le versement et la gestion des recettes minières dévolues à l'État et aux collectivités locales.
Effet 2.2.7. Les capacités juridiques, institutionnelles et opérationnelles en matière de gestion durable de l'environnement sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none">• L'actualisation du cadre juridique et institutionnel de l'environnement.• Le renforcement des capacités techniques et humaines en matière de protection de l'environnement.• Le développement d'un système efficace d'éducation environnementale.• La promotion de la conformité environnementale.

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive

Objectif stratégique (OND2) : Mettre en place les conditions structurelles pour impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne

Résultat stratégique 3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable

Domaine 3.1 : Agriculture et sécurité alimentaire et nutritionnelle

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 3.1.1. La productivité du secteur primaire est accrue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des investissements structurants en aménagements hydro-agricoles, en aménagements de pâturages, de mares et d'étangs, en stations piscicoles, en dessertes en eau et électricité, et en construction de laboratoires. • L'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire des filières agricoles destiné à encadrer leur développement, la sécurisation foncière. • La transformation et la commercialisation des produits agricoles. • La facilitation de l'accès aux intrants. • L'opérationnalisation d'un système d'information. • La mise en place d'un dispositif de financement approprié. • La structuration des EAF (Exploitations Agricoles Familiales), des OP, des acteurs publics et des opérateurs privés (commerçants, transformateurs) dans une perspective d'intégration aux marchés. • La promotion des activités de production, de commercialisation et de transformation des filières agricoles (végétale, élevage, pêche et aquaculture).
<p>Effet 3.1.2. La sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration des performances des filières agricoles dans lesquelles interviennent les femmes et les jeunes, par des appuis à la structuration de leurs organisations <i>via</i> à la promotion de GIE²¹, le renforcement des capacités individuelles <i>via</i> à des formations, la fourniture d'intrants, de matériels et d'équipements... • Des actions de plaidoyer pour l'amélioration du statut de la femme (participation aux prises de décisions, accès à la propriété foncière...).
<p>Effet 3.1.3. L'agriculture durable et résiliente au changement climatique est promue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement et la vulgarisation des normes environnementales dans le secteur agro-sylvo-pastoral. • Le renforcement de la gestion des espaces pastoraux et de la transhumance. • La promotion de l'agro-pastoral durable. • La promotion de techniques d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agro-sylvo-pastoral.

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive

Objectif stratégique (OND2) : Mettre en place les conditions structurelles pour impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne

Résultat stratégique 3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable

Domaine 3.2 : Industries extractive et manufacturière

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 3.2.1. Le secteur minier est devenu le catalyseur de la transformation structurelle de l'économie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Volet stratégique : <ul style="list-style-type: none"> • l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement du secteur minier fondée sur la Vision Minière Africaine et cohérente avec l'Initiative pour un Développement Minier Responsable (IDMR); • Volet opérationnel : <ul style="list-style-type: none"> • la création d'un cadre propice à l'investissement ; • la mise en œuvre du schéma directeur des infrastructures connexes aux mines (chemins de fer et ports) ; • le développement de pôles miniers, composés d'industries extractives et de PME/PMI intégrées au secteur, compétitives et à fortes valeurs ajoutées ; • Volet transformation : <ul style="list-style-type: none"> • la relance de la production d'alumine ; • la promotion de la transformation des autres ressources minières ; • Volet emploi : <ul style="list-style-type: none"> • la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans les métiers de transformation de ressources minières ; • la promotion de l'emploi local dans le secteur minier.
<p>Effet 3.2.2. La contribution de l'industrie manufacturière à la création d'emplois productifs et de richesse est accrue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'un cadre stratégique de développement industriel (incluant, entre autres, l'état des lieux, les choix stratégiques et les instruments de politique industrielle). • La promotion de petites et moyennes industries (PMI), surtout en amont et en aval des agropoles régionales et des pôles miniers. • Le développement d'une agro-industrie compétitive, orientée vers la demande nationale et sous régionale. • L'amélioration de l'accès des PME/PMI à des financements adaptés à leurs besoins. • Le lancement prévu : (i) du Programme National de Plateformes Multifonctionnelles, soumis au financement du Fonds National de Relance Résilience Post Ebola (FNRRPE) ; (ii) le Programme Pays de l'ONUDI pour la Guinée ; (iii) le projet de sécurisation des sites des zones industrielles.
<p>Effet 3.2.3. L'industrie propre est promue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement, la vulgarisation et l'application de la réglementation des activités industrielles polluantes. • La promotion des énergies propres dans le secteur industriel. • La restauration des terres et ressources forestières dégradées par les industries minières.

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive

Objectif stratégique (OND2) : Mettre en place les conditions structurelles pour impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne

Résultat stratégique 3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable

Domaine 3.3 : Infrastructures économiques, innovation et recherche

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 3.3.1. Les infrastructures routières sont fiables et durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions transversales <ul style="list-style-type: none"> • le recours à la formule d'agence routière à l'instar de la plupart des pays de la sous-région ; • l'opérationnalité de la base de données routières pour la maîtrise de l'état du réseau routier ; • le renforcement des ressources du FER de 2^{ème} génération afin de couvrir les besoins en entretien routier ; • le renforcement du système d'audit de l'éligibilité des opérations du FER de 2^{ème} génération. ; • l'opérationnalité du Laboratoire des Travaux Publics (LBTP) ; • la promotion de l'utilisation des matériaux locaux ; • l'adoption d'une Loi portant protection du patrimoine routier national et des textes d'application. • Constructions/Réhabilitations/Entretien & Appuis institutionnels/Renforcement des capacités ; <ul style="list-style-type: none"> • la construction ou la réhabilitation de 1 011 km de routes nationales et la construction de cinq (5) ponts ; • l'entretien lourd de 4 000 km de routes nationales dégradées ; • l'amélioration de 5 000 km de routes préfectorales et communautaires ; • la construction de 200 km de voies urbaines à Conakry et dans certaines villes de l'intérieur du pays ; • la réhabilitation de quatre (4) postes de pesage ; • l'appui à mille deux cent (1.200) PME et la réorganisation du Centre d'Appui et de Suivi des Entreprises Routières (CASER) ; • la mise en place d'une agence routière et l'appui institutionnel du Département en charge des Travaux Publics ; • la mutualisation des infrastructures routières avec les gros utilisateurs tels que les miniers ; • le toilettage des textes existants ; • le transfert des compétences aux services déconcentrés et Collectivités locales ; • le développement d'un répertoire routier exhaustif ; • le développement de la cartographique, (xiv) le renforcement du contrôle de qualité des travaux ; • le renforcement de services de planification stratégique ; • la réalisation des projets d'études non suivis des travaux.
<p>Effet 3.3.2. Les infrastructures et services des autres modes de transports sont fiables et durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'extension de la capacité du PAC et le développement des débarcadères maritimes et fluviaux. • Le développement des infrastructures et services de transport terrestre, ferroviaire et aérien. • La réalisation du projet Trans guinéen ainsi que l'exploitation des éventuelles opportunités qu'il représente. • La réalisation d'une étude sur l'avenir du port de Conakry et la fonction de brouettage du chemin de fer sur les 38 premiers kilomètres, et d'une étude comparative d'une continuation du développement de la capacité du port de Conakry combinée avec un projet de port sec à la sortie de l'agglomération. • La possibilité de faire valoir un projet de métro de surface dans une future étude d'élaboration d'un plan de déplacement urbain pour l'agglomération de Conakry. • L'approfondissement des études visant à la remise en exploitation d'Air Guinée.
<p>Effet 3.3.3. Les infrastructures et services de télécommunications sont fiables et durables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion des conditions de développement de l'économie numérique. • Le développement de la connectivité et des services numériques sur tout le territoire national. • Le développement de l'administration électronique. • L'élaboration d'un cadre stratégique et programmatique de développement à moyen terme du secteur.

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive	
Objectif stratégique (OND2) : Mettre en place les conditions structurelles pour impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne	
Résultat stratégique 3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable	
Domaine 3.3 : Infrastructures économiques, innovation et recherche	
Effets	Actions prioritaires
Effet 3.3.4. Les infrastructures énergétiques sont durables et fiables.	<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de grands projets hydroélectriques au nombre desquels : Souapiti (515 MW) et Poudaldé (90 MW) et autres projets arrivés à maturation pendant la période couverte par le Plan. • La poursuite et le parachèvement des réformes structurelles institutionnelles engagées dans le secteur tant au niveau central qu'au niveau décentralisé (y compris mise en place de cadre légal et réglementaire approprié et rétablissement de l'équilibre financier de l'EDG). • L'électrification des localités rurales. • Les extensions de réseau dans les zones périurbaines. • La diversification des sources d'énergie en privilégiant les énergies renouvelables, notamment les microcentrales hydroélectriques, l'énergie solaire et éolienne, la biomasse et les combustibles domestiques. • La participation au processus d'interconnexion des réseaux électriques sous-régionaux.
Effet 3.3.5. La recherche et l'innovation technologique sont promues et valorisées.	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion de la recherche orientée vers le développement durable. • La promotion de l'innovation technologique en lien avec les besoins de l'économie verte. • La valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation adaptés aux besoins de l'économie verte.

Pilier 2 : Transformation économique durable et inclusive	
Objectif stratégique (OND2) : Mettre en place les conditions structurelles pour impulser la dynamique de transformation durable de l'économie guinéenne	
Résultat stratégique 3 : La croissance économique est accélérée, inclusive et durable	
Domaine 3.4 : Commerce, tourisme, hôtellerie, artisanat et culture	
Effets	Actions prioritaires
Effet 3.4.1. Les conditions pour une meilleure intégration du commerce dans le développement sont créées.	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de l'intégration commerciale régionale. • La simplification des politiques commerciales. • La réduction des obstacles au commerce au-delà des frontières. • La réduction de la complexité des procédures administratives. • Le renforcement des capacités humaines des douanes. • La rationalisation des processus de dédouanement. • L'amélioration des infrastructures physiques (aéroports, ports, routes et chemins de fer) et immatérielles ; • Le développement du commerce des biens agricoles. • La promotion du commerce des services. • L'optimisation de la participation aux chaînes de valeur mondiales et régionales.
Effet 3.4.2. La contribution du tourisme, de l'hôtellerie, de la culture et de l'artisanat à la création de richesse et d'emplois productifs est accrue.	<ul style="list-style-type: none"> • La réhabilitation, l'aménagement et la promotion des sites touristiques du pays. • Le développement et la promotion de l'hôtellerie en général et dans les zones touristiques en particulier. • Le développement des filières artisanales à fortes valeurs ajoutées et créatrices d'emplois. • La promotion des produits artisanaux. • La promotion de la culture comme levier de développement du tourisme et de l'hôtellerie.

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Objectif stratégique (OND3) : Valoriser le capital humain

Résultat stratégique 4 : La qualité du capital humain est améliorée

Domaine 4.1 : Population et développement

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 4.1.1. La transition démographique est accélérée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de l'accès des jeunes et des adolescents à des services préventifs promotionnels visant à réduire leur taux de fécondité. • Le renforcement de l'accès des populations à des services de planification familiale de qualité aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. • La lutte contre l'émigration clandestine des jeunes guinéens. • Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines en matière d'observation et de gestion des phénomènes démographiques.

Domaine 4.2: Santé et VIH

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 4.2.1. L'accès et l'utilisation équitable des services de santé de qualité est assuré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration de la gouvernance du secteur, notamment le renforcement des capacités financières, techniques et humaines du système de santé pour un accès universel aux soins de santé. • L'élargissement de la couverture sanitaire à l'ensemble de la population. • La mise en place d'un système de santé résilient grâce à des capacités renforcées de prévention, de surveillance et de prise en charge des maladies et des situations d'urgence (Ébola, Tuberculose, etc.). • Le renforcement de la gestion de la chaîne d'approvisionnement en médicaments essentiels. • L'augmentation de la couverture vaccinale. • L'amélioration de la qualité des services et prestations. • Le recrutement de médecins et l'amélioration de la répartition du personnel médical. • La promotion d'outils innovants de collecte de données pour renforcer le système d'information sanitaire. • Le renforcement du système de santé notamment aux niveaux préfectoral et communautaire pour augmenter l'accès et l'utilisation équitable des services de santé. • La promotion de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, de l'adolescent et des personnes âgées.
<p>Effet 4.2.2. L'état nutritionnel de la mère, de l'enfant et des personnes âgées est amélioré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de la surveillance nutritionnelle, de la prévention et de la prise en charge des enfants, des femmes et des personnes âgées. • Le renforcement du soutien nutritionnel à ces groupes vulnérables. • La promotion de l'éducation nutritionnelle. • Le renforcement du contrôle de la qualité sanitaire des aliments et de l'eau.

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Objectif stratégique (OND3) : Valoriser le capital humain

Résultat stratégique 4 : La qualité du capital humain est améliorée

Domaine 4.2: Santé et VIH

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 4.2.3. La prévalence du VIH et la mortalité liée au VIH/SIDA sont réduites.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La prévention des nouvelles infections aux IST et VIH/ SIDA. • La promotion du dépistage précoce. • L'amélioration de l'accès universel des PVVIH aux ARV et à des services de santé de qualité y compris l'appui nutritionnel qui permet d'améliorer l'impact du traitement ARV. • La protection des droits humains des PVVIH. • Le renforcement des capacités nationales de riposte au SIDA.

Domaine 4.3: Éducation et formation

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 4.3.1. L'accès à une éducation préscolaire, primaire et secondaire de qualité est garanti</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités et de la qualité d'accueil des établissements préscolaire, primaire et secondaire selon les besoins des localités et des apprenants. • L'amélioration de la qualité des enseignements primaire et secondaire à travers la formation des enseignants, l'amélioration des programmes d'enseignement et l'utilisation d'approches pédagogiques centrées sur l'enfant. • L'amélioration du fonctionnement du système éducatif. • L'amélioration de l'offre des services complémentaires à l'offre éducative, comme l'eau et assainissement dans les écoles, les cantines scolaires etc. • Le renforcement de la sensibilisation des communautés accusant un retard dans la scolarisation des enfants et/ou des filles. • L'amélioration de l'accès des jeunes et des adultes (hommes et femmes) analphabètes, non scolarisés et déscolarisés à des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle.
<p>Effet 4.3.2. L'accès à un enseignement supérieur de qualité et adapté aux besoins de l'économie est assuré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités d'accueil, ainsi que des capacités techniques et humaines de l'enseignement supérieur. • L'amélioration de la qualité des enseignements et des formations supérieurs. • Le renforcement de l'adéquation entre la formation supérieure et les besoins du marché de l'emploi. • L'amélioration de la gouvernance de l'enseignement supérieur. • L'amélioration de l'accès de l'enseignement supérieur aux filles. • La promotion de la recherche universitaire.

Domaine 4.3: Éducation et formation

Effets	Actions prioritaires
--------	----------------------

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Objectif stratégique (OND3) : Valoriser le capital humain

Résultat stratégique 4 : La qualité du capital humain est améliorée

<p>Effet 4.3.3. L'accès à un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité et adapté aux besoins de l'économie s'est accru.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et pédagogiques de l'ETFP ; • L'accroissement et la diversification de l'offre d'enseignement technique et de formation professionnelle ; • La promotion de l'accès des filles et garçons à l'enseignement technique et à la formation professionnelle ; • Le développement de mécanisme d'insertion socioprofessionnelle fiable des sortants de l'ETFP.
---	---

Domaine 4.4: Cadre de vie domestique

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 4.3.1. L'accès à des services énergétiques de qualité est amélioré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de l'électrification rurale à travers le Bureau d'électrification rurale décentralisée (BERD), la promotion de l'initiative privée et le programme de plateforme multifonctionnelle. • La promotion des énergies renouvelables notamment le biogaz, le gaz butane et le solaire. • L'extension des réseaux d'éclairage public aux zones péri-urbaines.
<p>Effet 4.4.2. L'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement est amélioré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du cadre institutionnel et légal du secteur de l'eau et de l'assainissement. • La réhabilitation et l'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable des centres urbains. • La réhabilitation, le développement et l'entretien de points d'eau potable en milieu rural dans tous les villages. • Le renforcement des systèmes de collecte et de traitement des déchets et des eaux usées dans les centres urbains. • L'amélioration de l'accès des ménages des zones rurales et des bidonvilles à des latrines hygiéniques via des technologies simples et fiables. • Le développement et l'entretien de latrines publiques dans les lieux de concentration des centres urbains. • Le renforcement de la sensibilisation et de l'éducation sur l'assainissement et l'hygiène.
<p>Effet 4.4.3. L'accès à des logements décents est amélioré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement spatial et foncier autour de l'équilibre entre les centres urbains et ruraux. • La promotion de la production à grande échelle de logements décents à des coûts abordables. • La restructuration urbaine et le développement des infrastructures urbaines afin d'éradiquer les habitats précaires. • L'amélioration de la gouvernance dans la planification et la gestion de l'espace et du foncier en Guinée.

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Objectif stratégique (OND4) : Renforcer la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales

Résultat stratégique 5 : L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés

Domaine 5.1 : Emploi des couches vulnérables

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 5.5.1. L'emploi productif et l'entrepreneuriat des jeunes sont promus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines du dispositif d'intermédiation et d'information sur le marché de l'emploi. • L'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés. • Le renforcement de la formation et l'apprentissage des jeunes dans des métiers porteurs d'emplois productifs dans les sous-secteurs de l'industrie et des activités connexes aux mines. • La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes par l'accès à des formations adaptées et à des appuis innovants.
<p>Effet 5.5.2. L'emploi productif et l'entrepreneuriat des femmes sont promus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines en matière d'autonomisation des femmes. • L'amélioration de l'employabilité des filles/femmes diplômées et leur accès à l'emploi salarié dans les sous-secteurs de l'industrie et des activités connexes aux mines. • Le renforcement de la formation et l'apprentissage des filles/femmes dans des métiers porteurs d'emplois productifs liés aux agropoles et aux pôles miniers. • La promotion de l'entrepreneuriat des femmes par l'accès à des formations, des services financiers et des technologies adaptées. • L'assistance à la formalisation des entreprises féminines (enregistrement et ouverture de comptes bancaires). • Des mentorats pour promouvoir le développement d'entreprises dirigées par les femmes dans les secteurs productifs et profitables de l'économie (traditionnellement dominés par les hommes) comme le secteur minier ou la construction. • L'élargissement des opportunités entrepreneuriales féminines aux activités de pêches et de menuiserie. • La facilitation de l'accès des femmes à des financements plus importants au-delà des programmes de microfinance.
<p>Effet 5.5.3. L'emploi productif et l'entrepreneuriat des personnes vivant avec un handicap (PVH) sont promus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines en matière d'insertion professionnelle des PVH. • L'amélioration de l'employabilité des PVH diplômées et leur accès à l'emploi salarié. • Le renforcement de la formation et l'apprentissage des PVH dans les créneaux porteurs d'emplois productifs. • La promotion de l'entrepreneuriat des PVH par l'accès à des formations, des technologies et services financiers adaptés.
<p>Domaine 5.2 : Épanouissement des couches vulnérables</p>	
Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 5.2.1. L'épanouissement social, politique et culturel des jeunes est assuré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des capacités des structures et organisations de jeunesse. • La réhabilitation et le développement des infrastructures socio-éducatives et culturelles de jeunesse dans toutes les régions du pays. • La promotion des activités sportives, culturelles et artistiques au profit des jeunes dans toutes les régions du pays. • La promotion de la participation des jeunes à la vie politique et associative de leur localité.

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Objectif stratégique (OND4) : Renforcer la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales

Résultat stratégique 5 : L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés

<p>Effet 5.2.2. L'épanouissement social, politique et culturel des femmes est assuré.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités des structures et organisations féminines.• La réhabilitation et le développement des infrastructures socio-éducatives et culturelles destinées aux femmes dans toutes les régions du pays.• La promotion des activités sportives, culturelles et artistiques au profit des jeunes filles dans toutes les régions du pays.• La promotion de la participation des femmes à la vie politique et associative de leur localité ; (v) la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes et aux jeunes filles.
<p>Effet 5.2.3. L'épanouissement social, politique et culturel des PVH est assuré.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités des structures et organisations des PVH.• La promotion des activités sportives, culturelles et artistiques au profit des PVH dans toutes les régions du pays.• L'amélioration de l'accès des PVH aux transports et aux infrastructures publiques.• La promotion de la participation des PVH à la vie politique ou associative de leur localité.
<p>Effet 5.2.4. La protection de l'enfance est assurée.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines des structures en charge de la protection de l'enfance.• La réhabilitation et le développement des infrastructures préscolaires et d'encadrement des enfants.• Le développement et l'opérationnalisation d'un système global et intégré de protection de l'enfance et des droits des enfants.

Pilier 3 : Développement inclusif du capital humain

Objectif stratégique (OND4) : Renforcer la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales

Résultat stratégique 5 : L'emploi décent et l'inclusion sociale des couches vulnérables sont assurés

Domaine 5.3 : Protection sociale

Effets	Actions prioritaires
Effet 5.3.1. L'accès à la sécurité sociale est accru.	<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines du système de sécurité sociale.• Une couverture sociale effective pour les non-fonctionnaires.• La mise en place d'un dispositif de protection sociale adapté au secteur informel.• La réalisation d'études en vue de la définition des modalités pratiques de mise en place d'une pension sociale.• L'exécution de projets THIMO pour la construction d'installations physiques et de sources d'eau potable ainsi que pour la fourniture de services d'assainissement et d'appui aux structures sanitaires.
Effet 5.3.2. La protection sociale des personnes vulnérables est renforcée.	<ul style="list-style-type: none">• Un programme de transferts monétaires et/ou en nature à différents groupes cibles (enfants et femmes enceintes, adolescentes, personnes âgées, ménages les plus pauvres, enfants et adultes en situation de handicap).• La réalisation des THIMO.• Des projets de développement communautaire.• L'accompagnement des personnes vulnérables vers des opportunités d'autonomisation.• L'amélioration de l'accès des personnes vulnérables aux services sociaux de base (santé, éducation, l'eau potable, logement décent, etc.).• La prévention et la gestion des risques et catastrophes.

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Objectif stratégique (OND5) : Protéger, entretenir et valoriser les actifs naturels

Résultat stratégique 6 : les ressources naturelles sont gérées de façon rationnelle

Domaine 6.1 : Gestion durable des écosystèmes

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 6.1.1. Les causes sous-jacentes de l'appauvrissement de la diversité biologique sont prises en charge à tous les niveaux de la société.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La promotion d'une prise de conscience par les individus de la valeur de la diversité biologique et des mesures qu'ils peuvent prendre pour la conserver et l'utiliser de manière durable. • L'intégration dans les processus de planification nationaux et locaux de développement des valeurs de la diversité biologique, dans les comptes nationaux et dans les systèmes de notification. • La réforme ou la réduction progressive voire l'élimination des incitations, y compris les subventions néfastes pour la diversité biologique, au profit d'incitations positives en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique conformes aux obligations internationales. • La prise de mesures ou l'application des plans pour assurer une production et une consommation durables ainsi que le maintien dans des limites écologiquement sûres, des incidences d'utilisation des ressources naturelles.
<p>Effet 6.1.2. Les pressions directes exercées sur la diversité biologique sont réduites et son utilisation durable encouragée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La réduction du rythme d'appauvrissement de tous les habitats naturels, y compris les forêts. • La récolte et la gestion durables de tous les stocks de poissons, d'invertébrés et plantes aquatiques dans le respect de la légalité et suivant des approches fondées sur les écosystèmes. • La gestion durable des zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture dans une perspective de conservation de la diversité biologique. • La réduction de la pollution causée par l'excès d'éléments nutritifs à un niveau qui n'a pas d'effet néfaste sur les fonctions des écosystèmes et la diversité biologique. • L'identification et le classement en ordre de priorité des espèces exotiques envahissantes ainsi que les voies d'introduction.
<p>Effet 6.1.3. L'état de la diversité biologique est amélioré par la sauvegarde des écosystèmes, des espèces et de la diversité génétique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La conservation des zones terrestres et d'eaux intérieures, des zones marines et côtières. • La protection d'espèces menacées connues contre l'extinction et l'amélioration de l'état de conservation. • La préservation de la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents pauvres. • L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pour la réduction au minimum de l'érosion génétique et la sauvegarde de la diversité génétique de ses plantes et animaux.
<p>Effet 6.1.4. Les avantages retirés pour tous, de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, sont renforcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La restauration et la sauvegarde des écosystèmes qui fournissent des services essentiels, en particulier l'eau, et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, en lien avec les besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables. • L'amélioration de la résilience des écosystèmes et de la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone.

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel	
Objectif stratégique (OND5) : Protéger, entretenir et valoriser les actifs naturels	
Résultat stratégique 6 : les ressources naturelles sont gérées de façon rationnelle	
Domaine 6.1 : Gestion durable des écosystèmes	
Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 6.1.5. La mise en œuvre, au moyen d'une planification participative, de la gestion des connaissances et du renforcement des capacités, est renforcée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La prise de dispositions en conformité avec la législation nationale et les obligations internationales en vigueur pour respecter les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. • L'amélioration, le transfert, l'application et le large partage des connaissances, de la base scientifique et les technologies associées à la diversité biologique, ses valeurs, son fonctionnement, son état et ses tendances, et les conséquences de son appauvrissement. • L'augmentation, par rapport aux niveaux actuels, des ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du plan d'action de la SNDB.

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel	
Objectif stratégique (OND6) : Promouvoir un cadre de vie sain	
Résultat stratégique 7 : Le cadre de vie est protégé	
Domaine 7.1 : Qualité du cadre de vie	
Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 7.1.1. Le système de gestion des déchets en milieu urbain est amélioré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement de la collecte des déchets ménagers en milieu urbain. • La promotion du recyclage des déchets collectés afin de créer des emplois verts et protéger l'environnement. • Le renforcement des réseaux d'égouts de la ville de Conakry. • La promotion du traitement et du recyclage par les industries de leurs déchets solides et surtout liquides. • La promotion de l'investissement dans l'immobilier. • La promotion d'une gestion concertée du foncier.

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Objectif stratégique (OND7) : Renforcer la résilience nationale face aux catastrophes tout en luttant contre les changements climatiques

Résultat stratégique 8 : La résilience face aux catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées

Domaine 8.1 : Gestion des catastrophes

Effets	Actions prioritaires
<p>Effet 8.1.1. Les capacités de réduction des risques de catastrophes sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relativement à la priorité 1 du Cadre d'action de Sendai : <ul style="list-style-type: none"> • le renforcement des capacités : (i) de prévention et d'alerte des phénomènes hydrométéorologiques ; et (ii) de surveillance de risques épidémiologiques ; • l'élaboration de méthodologies et outils de travail en analyse et évaluation des risques ; • l'élaboration d'un profil de risque de la Guinée sur la base d'une évaluation des risques multi-aléas ; • le renforcement de l'échange d'information et de la communication sur les risques pour la réduction des risques de catastrophes (RRC) et pour la préparation aux réponses urgentes (PRU) ; • la sensibilisation et la formation en RRC et PRU du personnel des institutions mandatées sur cette thématique ; des médias et du grand public. • Relativement à la priorité 2 du Cadre d'action de Sendai : <ul style="list-style-type: none"> • l'instauration de dialogues politiques accompagnés de réformes institutionnelles et législatives basées sur une cartographie et un diagnostic institutionnel participatif à tous les échelons ; • la mise en place d'une agence unique de gestion des catastrophes et d'une plateforme nationale multisectorielle sur la RRC ; • l'inscription de la thématique de la résilience, de la réduction des risques et de la gestion des catastrophes dans l'agenda de travail du CCC ; • la sensibilisation des décideurs politiques (Ministres, Parlementaires, Préfets, Maires), des institutions et du public sur les approches préventives ; • l'élaboration d'un programme national de renforcement des capacités en RRC ; • la recherche de financement pour la mise en œuvre des activités de réduction et de prévention des risques auprès des PTF et du secteur privé notamment. • Relativement à la priorité 3 : <ul style="list-style-type: none"> • l'intégration de la RRC dans les instruments de planification nationale et sectorielle au développement. • Relativement à la priorité 4 : <ul style="list-style-type: none"> • la coordination à tous les niveaux et le financement des opérations de PRU ; • la mise en place de systèmes d'alerte précoce et d'équipes d'intervention communautaires ; • la mise en place des outils méthodologiques et opérationnels ainsi que d'un fond d'urgence sécurisé ; • le développement des actions de coopération civilo-militaires ; • la mise à niveau des dix (10) services d'incendie et de secours.

Pilier 4 : Gestion durable du capital naturel

Objectif stratégique (OND7) : Renforcer la résilience nationale face aux catastrophes tout en luttant contre les changements climatiques

Résultat stratégique 8 : La résilience face aux catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques sont renforcées.

Domaine 8.1 : Changements climatiques

Effets	Actions prioritaires
Effet 8.1.2. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont maîtrisées.	<ul style="list-style-type: none">• Le renforcement des capacités nationales de lutte contre les changements climatiques.• La promotion des énergies propres et des technologies d'économie d'énergie.• L'atténuation des émissions des GES dans les secteurs des transports et de l'agriculture.• La promotion de l'utilisation des équipements électroménagers ayant des technologies propres.• L'augmentation de la capacité de séquestration de CO2 par le développement de l'agroforesterie.

ANNEXE 3 : Note conceptuelle pour UN programme de renforcement des capacités en appui au PNDES

Résumé	52
1. Contexte	56
2. Concept de capacités	56
2.1. Micro capacités ou capacités individuelles	57
2.2. Méso capacités ou capacités organisationnelles	57
2.3. Macro capacités ou environnement propice	57
3. État des lieux des ressources humaines de l'État	58
3.1. Administration publique politisée, « vieille » et peu performante	58
3.2. Administration incapable de fournir des services publics adéquats	58
3.3. Facteurs explicatifs de la faible performance des ressources humaines	59
4. Etat des lieux des capacités de gestion du développement	59
4.1. Prospective	60
4.2. Planification à moyen terme	61
4.3. Programmation-Budgétisation	63
4.4. Financement du développement	66
4.5. Coordination de l'aide	67
4.6. Suivi et évaluation	69
4.7. Production statistique	70
4.8. Prévisions macroéconomiques	72
5. Identification des composantes d'appuis éventuelles	73
5.1. Composante institutionnelle	74
5.1.1. Volet « recadrage institutionnel du MPCCI ».	74
5.1.2. Volet « systématisation de la PPBSE ».	75
5.1.3. Volet « gestion stratégique du MPCCI »	75
5.1.4. Volet « pilotage du développement».	76
5.2. Composante technique	76
5.2.1. Outils de la PPBSE	77
5.2.2. Outils statistiques	77
5.2.3. Outils de modélisation macroéconomique	77
5.3. Composante humaine	78
5.3.1. Volet « ressources humaines spécialisées »	78
5.3.2. Volet « formation »	78
5.3.3. Volet « cadre de travail »	78
6. Stratégie d'intervention	78
6.1. Renforcer les capacités : un objectif de développement	79
6.2. Renforcer les capacités nécessite un cadre d'actions cohérent et efficace.	79

Résumé

1. Les autorités guinéennes ont doté le pays d'un Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020, dont l'objectif global est de « *promouvoir une croissance forte et de qualité pour améliorer le bien-être des Guinéens, opérer la transformation structurelle de l'économie, tout en mettant le pays sur la trajectoire du développement durable* ». Pour concrétiser cette noble ambition, les autorités ont conscience qu'il leur faut renforcer des capacités de gestion du développement qui se sont fortement érodées au fil du temps. C'est pour cela qu'elles ont fait l'option d'accompagner la mise en œuvre du PNDES par un programme intégré et pluriannuel de renforcement des capacités dont la présente note définit le cadre de référence.

Etat des lieux des capacités nationales

2. Un état des lieux des capacités nationales tiré des travaux de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale (CPRN) en 2016, fait ressortir que l'administration publique guinéenne « est trop politisée et gangrenée par des pratiques de corruption et le clientélisme. Les considérations ethniques prévalent sur des critères objectifs dans le recrutement, la promotion et la rémunération des agents. Certains soutiennent que l'administration est trop « vieille » avec des pratiques peu conformes aux exigences de performance des services publics. »

3. Cet état des lieux vient confirmer le diagnostic des capacités pour l'atteinte des OMD, réalisé une dizaine d'années plus tôt, par le Gouvernement guinéen, avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU). Ce diagnostic décrivait déjà un secteur public incapable de fournir des services adéquats, où le détournement de fonds, le népotisme, la défiance à l'égard des procédures normales ainsi que la volonté de « vendre » des services en principe gratuits, sont monnaie courante. « La culture de l'excellence dans le service public n'existe pas. À décharge, les salaires du secteur public sont faibles, et beaucoup de fonctionnaires manquent de motivation : on donne peu parce qu'on en attend peu. D'où cette boutade fréquente chez les Guinéens : l'État fait semblant de payer les fonctionnaires, les fonctionnaires font semblant de travailler pour l'Etat, chacun travaille pour soi ! ». Toutefois, il y a lieu de reconnaître

que les conditions de travail des fonctionnaires sont difficiles : bureaux délabrés, accès limité au téléphone et à l'ordinateur, approvisionnement irrégulier en électricité et en eau....

4. La situation actuelle de l'Administration publique guinéenne résulte de la conjonction de plusieurs faits majeurs qui ont marqué son évolution. Il y eut d'abord la rupture que fut l'indépendance en 1958, avec la réduction brutale des ressources, le départ forcé des cadres, la perte de la mémoire institutionnelle..., et qui s'est traduite par de lourdes conséquences sur la mise en place de la jeune administration nationale. Il y eut ensuite la succession des programmes d'ajustement structurel mis en place pour rétablir les équilibres macro-économiques du pays et qui ont nécessité la réduction des effectifs, avec pour conséquence des pertes importantes de cadres qualifiés, le chômage des jeunes diplômés, le vieillissement de la Fonction publique, la limitation des budgets de fonctionnement. Il y eut enfin l'impact limité des programmes de réforme de l'administration aussi bien en termes d'amélioration qualitative des prestations, de niveau des rémunérations, qu'en termes de compétence et de responsabilisation des agents.

Etat des lieux des capacités de gestion du développement

5. S'agissant, de façon spécifique, des capacités de gestion du développement, l'état des lieux met en évidence des déficits en matière de PPBSE (Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi et Evaluation) ainsi qu'en matière de financement du développement, de coordination de l'aide, de production statistique et de prévisions macroéconomique.

6. Concernant les capacités institutionnelles, les déficits s'expriment en termes d'imprécisions dans les textes régissant le MPCCI et d'absence de liens fonctionnels clairement établis entre ce dernier et différents autres intervenants dans la chaîne PPBSE (notamment le MEF et les ministères sectoriels). En ce qui concerne les capacités techniques, il s'agit de déficits tant au niveau central qu'au niveau sectoriel, d'outils pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques, programmes et projets. Pour ce qui est des capacités individuelles, la prise en charge des fonctions de PPBSE est limitée par le manque de cadres spécialisés aussi bien à l'échelle

des directions nationales du MPCCI que des BSD des ministères sectoriels.

7. Mais au-delà des déficits de capacités spécifiques, c'est l'aptitude du MPCCI à assumer efficacement la position stratégique que lui confèrent ses attributions, qui est en jeu. Si au plan de la communication interne, le ministère s'est doté d'un manuel de procédures, la communication externe est à améliorer, et les outils de travail, à moderniser. Par contre, la perspective du suivi et de l'évaluation du PNDES requiert des capacités de pilotage dont doit disposer le MPCCI pour structurer et animer le dialogue sur les performances des actions mises en œuvre dans le cadre du Plan.

8. Les composantes d'appui susceptibles de prendre en charge ces différents défis sont de trois ordres : (i) la composante institutionnelle ; (ii) la composante technique ; et (iii) la composante humaine.

Composante institutionnelle

Les volets de renforcement à envisager pourraient être : (i) le recadrage institutionnel du MPCCI; (ii) la systématisation de la PPBSE ; (iii) la gestion stratégique du département ; (iv) le pilotage du PNDES ; et (v) la coordination de l'aide.

Ce qui est ici visé à travers le recadrage institutionnel : (i) c'est d'abord l'intégration, de façon explicite, dans la sphère de compétence du ministère, de la fonction d'évaluation des politiques publiques, mais aussi de celle d'aménagement du territoire, en son acception de planification spatiale ; (ii) c'est ensuite parvenir à une division de travail plus efficace entre le MPCCI et le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) en matière de programmation et de mobilisation de ressources pour le financement du développement ; (iii) c'est enfin l'amélioration de la gouvernance statistique du pays.

L'ambition à travers la systématisation de la PPBSE est d'avoir un Ministère du Plan qui dispose de toutes les attributions que confère l'exercice des fonctions de PPBSE. Concrètement, il s'agira d'organiser en système : la planification, la programmation, la budgétisation, le suivi et l'évaluation. La systématisation présente l'intérêt d'asseoir des cadres de travail résilients aux changements des structures ministérielles. S'agissant de façon spécifique, du Système National de Planification (SNP), il s'agira de doter le ministère en charge

du plan des capacités suffisantes pour : (i) organiser les actions de développement selon différents horizons temporels; (ii) planifier le développement aux différents échelons politico-administratifs du pays en conformité avec les prescriptions légales en vigueur, en particulier les dispositions des lois relatives à la décentralisation et à l'administration territoriale déconcentrée ; et (iii) établir les articulations logiques entre les différentes fonctions de la chaîne PPBSE en structurant le SNP en sous-systèmes fonctionnels pertinents.

Sur le plan de la gestion stratégique du MPCCI, la finalité du renforcement est de porter les capacités managériales du département à la hauteur des exigences de performance de toute organisation moderne. L'accent devrait être mis dans cette optique : (i) sur l'ancrage de la lettre de mission (LdM) dans la pratique institutionnelle du MPCCI; (ii) sur son appropriation par les différentes entités du ministère pour la programmation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de leurs activités ; (iii) la codification des pratiques à travers un manuel de procédures ; (iv) l'instauration de la culture de redevabilité ; et (v) l'amélioration de la visibilité des actions du MPCCI à travers le renforcement de la communication externe mais aussi interne.

Le volet de renforcement des capacités de pilotage du développement, vise à amener le MPCCI à créer les conditions de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions de développement. Ces conditions sont de quatre (4) ordres : (i) les arrangements institutionnels entre le MPCCI et les ministères sectoriels pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du PNDES; (ii) l'animation du Dispositif Institutionnel de Suivi et d'Évaluation (DISE) du PNDES ; (iii) la mise en œuvre du mécanisme de revue du PNDES ; et (iv) la coordination de l'aide.

Composante technique

A travers cette composante, il s'agira de doter le MPCCI et les ministères sectoriels, d'outils de la PPBSE ainsi que des outils statistiques et de prévisions macroéconomiques.

Quatre outils de PPBSE pourraient être ciblés : (i) un document-cadre du système national de planification ; (ii) un manuel de procédures de PPBSE ; (iii) un guide d'élaboration de politique sectorielle ; (iv) un guide de suivi et d'évaluation du PNDES ; et (v) une plateforme intégrée d'informations pour la

programmation, le suivi et évaluation des projets et programmes du PIP. Les finalités de disposer de ces outils sont : (i) de systématiser et de standardiser les pratiques ; (ii) contribuer à la résolution des problèmes techniques répétitifs en matière de planification ; et (iii) stabiliser le dispositif organisationnel de gestion du développement.

S'agissant des outils statistiques, les capacités de l'INS devraient être suffisantes pour répondre à la demande de données nécessaires à la gestion du développement et plus particulièrement au suivi du PNDES mais également au suivi des ODD. Cette demande devrait être reflétée dans la SNDS et inscrite dans le Programme Statistique National Pluriannuel (PSN) et ses PTA, pour être satisfaite. Ces outils sont des statistiques (économiques, démographiques, sociales) à jour, provenant de différentes sources (recensements, enquêtes, collectes de routine), et qui, de plus, devront répondre à des exigences de fiabilité et de désagrégation selon les régions et les sexes.

La disponibilité d'outils de prévisions macroéconomiques tient sa justification dans les besoins d'analyses nécessaires aux choix de politique économique ou de cadrage budgétaire. Dans ces conditions, il ne saurait y avoir un outil à tout faire comme c'est le cas actuellement du MSEGUI. Il faudrait au moins trois outils de prévision : un pour le budget économique, un pour la programmation financière (à court terme) et un autre pour le cadrage macroéconomique à moyen terme. En plus des outils de prévision, il est indiqué de disposer d'un modèle exclusivement dédié aux simulations. L'option de construire un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) serait envisageable à cet effet.

Composante humaine

À travers cette composante, il s'agira de parvenir à un renforcement des capacités individuelles, des agents intervenant sur la chaîne PPBSE. A cette fin quatre (4) volets de renforcement de capacités pourraient être envisagés : (i) les ressources humaines spécialisées ; (ii) les formations; (iii) l'amélioration du cadre de travail.

L'analyse des besoins indique en effet, l'insuffisance ou parfois l'absence de certains profils indispensables à l'exercice des fonctions de la chaîne PPBSE. Il s'agit de statisticiens, de planificateurs, de macroéconomistes, d'économistes sectorielles, de

gestionnaires de projets, d'informaticiens, etc. Des recrutements ciblés sur ces spécialités devront être effectués combinés avec des remises à niveau ou des recyclages pour des agents déjà en position via à des séminaires « à la carte » à organiser in situ.

En matière de formation, les besoins peuvent être regroupés en trois catégories : les besoins en formation sur place, les besoins en formation à l'extérieur et les voyages d'études. Les besoins en formation sur place porteraient essentiellement sur les procédures et les outils de la chaîne PPBSE. Les formations à l'extérieur devront être prises en charge au profit des cadres des organes du DISE en particulier, le ST/PNDES, les BSD, sur la base d'une évaluation des besoins.

À travers le volet relatif à l'amélioration du cadre de travail, il s'agira de : (i) procéder, sur les différents sites abritant les structures du MPCCI, à un état des lieux exhaustif des locaux à usage de bureaux; (ii) élaborer et de réaliser, suivant une priorité à définir par l'Autorité ministérielle, un plan de rénovation et/ou d'entretien des espaces de travail du MPCCI; (iii) faire un inventaire des besoins en matériels bureautiques; (iv) élaborer, sur cette base, un plan d'équipements des services comprenant les outils informatiques et des mobiliers de bureau. Le même exercice devra être fait par les BSD pris individuellement. A charge pour le MPCCI (respectivement les ministères sectoriels) d'initier des projets à inscrire au PIP dans ce sens.

Stratégie d'intervention

La stratégie sous-jacente aux appuis éventuels considère le renforcement des capacités comme une intervention de longue haleine. Il faut du temps pour que le renforcement dans les capacités produise des effets et induise les transformations qualitatives qui caractérisent le développement. C'est dans cette perspective que les appuis au renforcement des capacités doivent cesser d'être une succession ou une juxtaposition d'actions éphémères et isolées. Le mode opératoire doit être une combinaison d'actions bien coordonnées et durables à conduire méthodiquement dans un cadre d'actions cohérent.

Par ailleurs, le constat qui se dégage des expériences passées est que le renforcement des capacités est fragmenté entre plusieurs PTF, avec à terme, des risques d'inefficacité. Pour inverser cette tendance, il faut en plus d'un cadre d'actions cohérent, un

partenariat efficace. Et pour qu'il en soit ainsi, ce partenariat devra se baser sur les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, qui sont : l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle. Une voie pour parvenir à un tel partenariat est d'appliquer à la thématique de renforcement des capacités, une approche « sectorielle » ou SWA (Sector Wide Approach).

1. Contexte

Les autorités guinéennes ont doté le pays d'un Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) pour la période 2016-2020. L'ambition est d'insuffler un nouvel élan à la Guinée après la grave crise provoquée par la maladie à virus Ébola (MVE), d'accélérer les réformes entreprises depuis l'avènement de la 3ème République et de renforcer la résilience de l'État ainsi que les capacités nationales de gestion du développement.

Tirant les leçons de la mise en œuvre du Plan quinquennal 2011-2015 et se fondant sur la Constitution du pays, la Vision Guinée 2040, le Projet de Société du Président de la République, ainsi que les Agendas africains et internationaux du développement, le PNDES s'est fixé comme objectif global de « *promouvoir une croissance forte et de qualité pour améliorer le bien-être des Guinéens, opérer la transformation structurelle de l'économie, tout en mettant le pays sur la trajectoire du développement durable* ».

Pour concrétiser cette noble ambition que porte le Plan, les autorités ont conscience qu'il leur faut renforcer des capacités de gestion du développement qui se sont fortement érodées au fil du temps. En effet, un des facteurs de fragilité de la Guinée est la faiblesse des capacités à tous les niveaux, notamment, le manque d'expertise technique dans de nombreux domaines. En outre, l'analyse rétrospective de la gouvernance réalisée sur les cinq dernières décennies dans le cadre de l'Étude Nationale Prospective (ENP) Guinée 2040, caractérise le pays comme : (i) un État aux capacités limitées pour assumer efficacement ses missions essentielles de service public et de promotion du bien-être, de sécurité et de prospérité pour tous ; et (ii) une administration minée par la corruption et incapable de fournir des services adéquats, aussi bien en termes de qualité que de quantité.

Le PNDES offre une opportunité aux autorités pour faire en sorte qu'à l'horizon 2020, l'action publique soit plus efficace, plus efficiente, inclusive et durable. L'un des effets escomptés est un pilotage renforcé du développement (effet 2.2.2 du PNDES). Mais à terme, un déficit persistant de capacités

serait de nature à compromettre l'atteinte de ce résultat et partant, réduire les chances de succès du PNDES. Les autorités ont conscience de l'impact négatif potentiel de la survenue d'un tel risque sur la mise en œuvre du Plan. C'est pour cela qu'elles ont fait l'option d'accompagner la mise en œuvre du PNDES par un programme intégré et pluriannuel de renforcement des capacités de PPBSE dont le présent document constitue la note conceptuelle. Celle-ci est organisée en quatre parties : (i) le concept de capacités ; (ii) l'état des lieux des ressources humaines de l'État ; (iii) l'état des lieux des capacités de gestion du développement ; et (iv) l'identification des domaines de renforcement des capacités requises pour une gestion efficace du développement.

2. Concept de capacités

Les capacités nationales désignent l'ensemble des individus et des institutions qui permettent à un pays d'identifier et d'analyser les problèmes de développement, de formuler les solutions y relatives et de les appliquer en vue de réaliser ses objectifs de progrès économique et social. Quant au renforcement des capacités, il est à la fois un processus et une intervention. En tant que processus, le renforcement des capacités est la dynamique par laquelle les particuliers, les organisations, les institutions et les sociétés développent leurs aptitudes (individuellement et collectivement) à exercer des fonctions, résoudre des problèmes et fixer et atteindre des objectifs (PNUD). En tant qu'intervention, le renforcement des capacités est conçu comme un ensemble de mesures prises et/ou des actions programmées afin d'accroître les capacités des individus, des institutions et des systèmes, à remplir leurs rôles et leurs fonctions de manière efficace, efficiente et viable². Les capacités sont généralement analysées selon trois niveaux : micro, méso et macro.

2.1 Micro capacités ou capacités individuelles

Les capacités au niveau micro renvoient aux capacités individuelles, lesquelles correspondent aux ressources humaines disponibles pour la fonction à exercer. Elles font référence aux connaissances, aux expériences, aux attitudes et

¹ MPC1 & PNUD, 2016. *Évaluation de la fragilité de la Guinée*

² Royaume du Maroc, Agence de Développement Social – Le renforcement des capacités des acteurs, la stratégie. (Non daté)

à toute une série de compétences acquises grâce à des qualifications techniques ou fonctionnelles, l'esprit d'initiatives, l'anticipation, la réactivité, la productivité et l'efficacité de l'individu. Le renforcement des capacités individuelles est un processus d'apprentissage continu consistant en des interventions telles que : (i) l'éducation, la formation en cours d'emploi, le développement formel et informel des aptitudes à accomplir des tâches et à résoudre des problèmes ; (ii) l'habilitation des individus à participer aux prises de décisions et à bien comprendre leur rôle et leur fonction ; et (iii) les incitations basées sur le mérite.

2.2. Méso capacités ou capacités organisationnelles

Les capacités au niveau méso correspondent aux capacités organisationnelles, lesquelles renvoient aux arrangements institutionnels au sein d'une entité ou d'un ensemble d'entités en vue d'atteindre des objectifs de développement. Ces arrangements comprennent : (i) une mission, une vision, des stratégies et des fonctions ; (ii) une structuration et des compétences clairement définies aux différents échelons décisionnels ; (iii) des procédures transparentes de gestion des ressources humaines, matérielles et financières ; (iv) une communication interne et externe fluide ; et (v) un système de redevabilité. Le renforcement des capacités organisationnelles constitue l'ensemble des mesures prises pour définir des cadres organisationnels : (□) qui améliorent la performance des entités ; (□) garantissent, aux dites entités, l'accès aux moyens financiers, à l'information, à la technologie, à l'infrastructure et à d'autres ressources ; et (□) qui, en définitive, permettent à l'individu bien formé et productif d'optimiser ses capacités.

2.3. Macro capacités ou environnement propice

Les capacités au niveau macro se résument en l'existence d'un environnement propice, c'est-à-dire un ensemble de règles, procédures et processus que le pays met en place pour réglementer, planifier et gérer son développement, dans le respect des principes de la bonne gouvernance à savoir : la transparence, la responsabilité, la participation, la primauté du droit et l'efficacité. Le renforcement des capacités au niveau macro revient donc à créer un tel environnement. Ce qui implique de prendre en considération quatre (4) questions interdépendantes : (i) les questions institutionnelles (droits de l'Homme et libertés fondamentales, rôles des

institutions étatiques, capacités des ressources humaines, obligations redditionnelles...) ; (ii) les questions socio-politiques (rôle de la Société civile, valeurs et normes sociales, sources de conflits et/ou de stabilité, égalité des sexes...) ; (iii) les questions économiques (environnement des affaires, secteur formel *versus* informel, cadre macroéconomique, financement du développement...) ; et (iv) les questions environnementales (gestion des ressources naturelles, viabilité écologique, préservation de la diversité biologique...).

3. État des lieux des ressources humaines de l'État

Le développement de cette section est inspiré de deux exercices : (i) les consultations populaires réalisées dans le cadre des travaux de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale (CPRN) ; et (ii) l'évaluation des capacités pour l'atteinte des OMD conduite en 2008 par le Gouvernement guinéen avec l'appui du Système des Nations Unies.

3.1 Administration publique politisée, « vieille » et peu performante

Les ressources humaines de l'Etat constituent les capacités individuelles dont dispose l'Etat pour exercer ses fonctions. Elles sont ainsi une composante essentielle de l'Administration publique. Les consultations populaires réalisées dans le cadre des travaux de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale (CPRN) font ressortir que l'Administration publique guinéenne « est trop politisée et gangrenée par des pratiques de corruption et le clientélisme ». Les considérations ethniques prévalent sur des critères objectifs dans le recrutement, la promotion et la rémunération des agents. Certains soutiennent que l'administration est trop « vieille » avec des pratiques peu conformes aux exigences de performance des services publics. »

Les populations enquêtées trouvent ainsi : (i) que les agents publics ne sont pas bien formés (55,24%) ; (ii) qu'ils ne sont pas ponctuels à leurs postes (64,80%) ; (iii) que les personnes vulnérables et défavorisées sont sous-représentées dans l'Administration publique (71,55%) ; (iv) qu'il n'y a pas d'équité dans la rémunération des agents publics (60,05%) ; (v) que la qualité de la

sécurité sociale est insatisfaisante ; (vi) qu'il n'y a pas de transparence dans le recrutement (80,28%). La conjugaison de tous ces facteurs fait état d'une administration extrêmement lente et, en définitive, très peu performante.

3.2 Administration incapable de fournir des services publics adéquats

Les résultats de ces consultations confirment le diagnostic des capacités pour l'atteinte des OMD, réalisé une dizaine d'années plus tôt par le Gouvernement guinéen, avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU). Ce diagnostic décrivait déjà un secteur public incapable de fournir des services adéquats, aussi bien en termes de qualité que de quantité, où le détournement de fonds, le népotisme, la défiance à l'égard des procédures normales ainsi que la volonté de « vendre » des services en principe gratuits, sont monnaie courante. Les usagers ont une perception globalement négative des fonctionnaires. Ils les trouvent peu performants, enclins à l'absentéisme, à l'irrespect des délais et des procédures en même temps qu'ils font montre d'un manque généralisé de professionnalisme.

« La culture de l'excellence dans le service public n'existe pas. A décharge, les salaires du secteur public sont faibles, et beaucoup de fonctionnaires manquent de motivation : On donne peu parce qu'on en attend peu. D'où cette boutade fréquente chez les Guinéens : l'État fait semblant de payer les fonctionnaires, les fonctionnaires font semblant de travailler pour l'État, chacun travaille pour soi ! ».

Toutefois, il y a lieu de reconnaître que les conditions de travail des fonctionnaires sont difficiles. Nombre de Ministères sont installés dans des locaux délabrés, qui manquent du minimum pour un travail moderne décent. L'accès au téléphone et à l'ordinateur est limité ; les fournitures de bureaux et autres consommables informatiques sont insuffisantes. Les services publics doivent en outre subir les contrecoups de l'approvisionnement irrégulier en électricité et en eau.

Du fait d'un blocage prolongé des recrutements, la pyramide des âges s'est inversée à la Fonction publique, avec plus de cadres supérieurs que d'agents d'exécution, plus d'agents proches ou ayant atteint l'âge de la retraite que de jeunes. Le maintien dans les effectifs de fonctionnaires

ayant atteint la limite d'âge, non seulement, gonfle le budget de l'Etat, mais en plus, empêche de nouveaux recrutements. Par ailleurs, la qualification des cadres est insuffisante et les formations se font sans coordination globale. Il n'existe pas de gestion prévisionnelle des ressources humaines, les recrutements et mutations ne sont pas effectués sur des critères rationnels. Les avancements sont faits de manière non transparente et irrégulière. De plus le vieillissement des effectifs ne favorise pas l'émergence de savoir-faire et de comportements nouveaux au sein de l'administration.

3.3 Facteurs explicatifs de la faible performance des ressources humaines

La situation actuelle de l'Administration publique guinéenne résulte de la conjonction de plusieurs faits majeurs qui ont marqué son évolution. Il y eut d'abord la rupture que fut l'indépendance en 1958, avec la réduction brutale des ressources, le départ forcé des cadres, la perte de la mémoire institutionnelle... et qui s'est traduite par de lourdes conséquences sur la mise en place de la jeune administration nationale. Les options idéologiques sous la 1ère République, n'ont pas, à leur tour, contribué à poser les fondamentaux d'une administration moderne. Elles ont plutôt conduit à imposer des normes et méthodes d'intervention et de gestion qui se sont avérées, par la suite, inopérantes. Les séquelles du système centralisé et politisé alors en vigueur, continuent à se faire sentir tant dans les mentalités que dans les relations avec le secteur privé, les administrés et la Société civile de manière générale.

Il y eut ensuite la succession des programmes d'ajustement structurel mis en place pour rétablir les équilibres macro-économiques du pays et qui ont nécessité la réduction des effectifs, avec pour conséquence des pertes importantes de cadres qualifiés, le chômage des jeunes diplômés, le vieillissement de la Fonction publique, la limitation des budgets de fonctionnement. Il y eut enfin l'impact limité des programmes de réforme de l'administration aussi bien en termes d'amélioration qualitative des prestations, de niveau des rémunérations, qu'en termes de compétence et de responsabilisation des agents.

4. Etat des lieux des capacités de gestion du développement

En matière de gestion du développement, les capacités désignent les moyens dont dispose un pays pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer ses politiques de développement. Elles consistent en plusieurs éléments, parmi lesquels : (i) le recueil des données statistiques nécessaires à la bonne exécution des politiques économiques; (ii) les moyens permettant de bien planifier les dépenses publiques et la fourniture des services publics aux niveaux central et local; (iii) la capacité du secteur public à absorber l'aide et à mettre en œuvre des projets; (iv) l'efficacité avec laquelle les organismes publics luttent contre la corruption et renforcent la gouvernance.

L'état des lieux des capacités de gestion du développement revient alors à examiner : (i) la situation des fonctions clés de la chaîne PPBSE : Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Evaluation ; mais également (ii) celle de quatre autres fonctions qui lui sont sous-jacentes : le financement du développement, la coordination de l'aide, la production statistique et les prévisions macroéconomiques.

Chacune de ces neuf (9) fonctions est passée en revue suivant trois articulations : (i) les concepts ; (ii) les points forts et les points faibles ; et (iii) les points d'entrée pour le renforcement des capacités.

4.1 Prospective

La prospective aide à construire de façon consensuelle une vision partagée du devenir d'un pays. Elle fournit un éclairage sur le long terme aux différents agents économiques, qu'ils soient publics ou privés, pour opérer leurs choix stratégiques de moyen terme et de court terme. La prospective offre un cadre de référence pour la planification globale, sectorielle et spatiale. Cette fonction, fondamentalement stratégique, est le premier maillon de toute chaîne de planifications, qui se veut efficace. Trois produits sont généralement attendus de la prospective : (i) la vision nationale de développement ; (ii) le schéma national d'aménagement du territoire ; (iii) la stratégie nationale de développement économique, social et environnemental ; et (iv) les « grandes » politiques publiques dans les domaines économique,

social, institutionnel, environnemental, culturel et technologique.».

Points forts

- Le regain d'intérêt pour la prospective est l'expression d'une volonté politique affichée (cf. la Déclaration de Politique Générale du 04/05/16 du Premier Ministre).
- La prospective relève dans la pratique du MPC. Cette fonction est exercée à travers la Direction Nationale du Plan et de la Prospective (DNPP). Entre autres attributions, la DNPP est chargée de « réaliser des études prospectives nécessaires à la conception et à l'élaboration de la politique de développement économique, social et culturel. »
- Le MPC a mené à terme l'Etude Nationale Prospective (ENP) dans laquelle s'est engagée la Guinée depuis avril 2012. Le pays dispose à ce jour d'une Vision³ nationale de développement à l'horizon 2040, avec comme objectif général, de bâtir à l'horizon 2040 un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l'avenir des générations futures.
- L'ENP a été conduite selon les standards méthodologiques généralement admis en la matière, ce qui a conféré objectivité et crédibilité à la Vision et facilité son arri-mage au PNDES 2016-2020.
- D'importantes ressources documentaires sont rendues disponibles par l'ENP, pour les travaux de recherche ou des réflexions stratégiques sur le développement de la Guinée. Au nombre de ces ressources, il peut être ainsi mentionné : (i) le rapport⁴ de l'enquête nationale sur les aspirations des populations guinéennes ; (ii) les rap-

MPC, Janvier 2017. Guinée Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère. Rapport général – Version provisoire

.Ministère du Plan & PNUD, 2013